

Tarification Générale 2023

COMMISSION REGIONALE ARBITRALE

	Types d'épreuves				
	Calendrier Elite UCI	Calendrier Elite FFC	Calendrier Régional	Calendrier Régional	
Fonctions		avec désignation par la Région 1.12.1 - 1.13 - 1.14 - 1.15 - 1.21 Critérium Pro	avec désignation par la Région, y compris Championnat Régional	avec désignation par le Département, y compris Championnat Départemental	
Président de Jury	<i>Suivant tarification fédérale</i>	- <i>Si désignation fédérale</i> tarification fédérale - <i>Si désignation régionale</i> 60 € + indemnité kilométrique plafonnée à 100 € + frais autoroute *	40 € + Indemnité kilométrique plafonnée à 100 € + frais autoroute *	Jusqu'à 2 épreuves dans la journée 40 € sans indemnité kilométrique 60 € si plus de 2 épreuves	
Arbitres titulaires		50 € + Indemnité kilométrique plafonnée à 100 € + frais autoroute *		40 € + Indemnité kilométrique plafonnée à 100 € + frais autoroute *	JEUNE ARBITRE 40 € sans indemnité kilométrique
Juge à l'arrivée					
Chrono					
Arbitres moto					
Arbitres Adjoints					

Le kilométrage à prendre en compte est celui de la distance aller-retour domicile lieu de l'épreuve
Indemnité kilométrique sur la base de **0,25 €** du km plafonnée à **100 €**

*prise en charge des frais d'autoroute plafonnés à **30 €** sur présentation des justificatifs

Le covoiturage est vivement recommandé et la commission sera très vigilante sur ce point

L'utilisation du **CERFA 1158003** est toujours d'actualité

après validation du Conseil d'Administration du Comité Régional Nouvelle-Aquitaine